

4.0 crédits	30.0 h	2q
-------------	--------	----

Enseignants:	
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Autre site
Thèmes abordés :	L'enseignement porte sur diverses catégories de groupes (femmes, minorités ethniques, nationales, religieuses ou linguistiques, personnes affectées d'un handicap). Il passe en revue, aussi bien les garanties dont bénéficie l'individu comme membre d'une collectivité et celles reconnues à ces collectivités en tant que telles, que les techniques juridiques visant à conférer à ces garanties un caractère effectif. Une attention particulière est accordée aux instruments internationaux visant à offrir une protection particulière à cette dimension des droits de l'Homme - par exemple, dans le cadre des Nations Unies, la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, ou bien , dans le cadre du Conseil de l'Europe, la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales.
Acquis d'apprentissage	Ce cours étudie l'ensemble des garanties dont bénéficie l'individu comme membre d'une collectivité, et dont bénéficient les collectivités d'individus en tant que telles : droits à la non-discrimination et à l'égalité de traitement, droits des minorités, droits des peuples à l'auto-détermination. Il se consacre également à l'étude des droits accordés à certaines populations spécifiques (enfants, femmes, détenus, pauvres). <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Cycle et année d'étude :	> Master complémentaire en droit international
Faculté ou entité en charge:	BUDR